

EXTRAITS DES REGLEMENTS / NOUVEAUTES 2025-2026

SPORTS COLLECTIFS

Comme chaque année, de nouvelles orientations et règlements viennent guider notre travail. Voici quelques points clés pour cette rentrée :

Ces modifications sont validées et publiées suite à la CNAS de septembre 2024.

		Catégories																										
		BF			BG			MF			MG			CJF			CJG			CG			JG					
SPORT		ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE
		BB 3x3																										
BB 5x5																												
FB																												
FS																												
HB																												
R7																												
VB																												
3S																												

CODE COULEUR	
	PAS de Championnat
	Championnat UNIQUE
	Championnat PROMOTIONNEL
	Championnat ELITE

BASKET – BALL 3X3

ARTICLE 10 : DISPOSITIONS PARTICULIERES

Toute équipe évoluant avec un nombre de joueurs inférieur au minimum requis se verra appliquer une pénalité pour chaque match joué en infériorité numérique.

Toute équipe n'ayant pas fourni son chèque de caution à jour se verra appliquer une pénalité pour chaque match joué sans que la caution soit régularisée.

ARTICLE 13 : REGLES SPECIFIQUES BASKET – BALL 3/3

13.1 NOMBRE DE JOUEURS

Phases finales UGSEL nationale

	Nombre de joueurs présents pendant toute la durée du championnat En dessous l'équipe sera disqualifiée (pénalité à chaque rencontre en infériorité)		Nombre de sur-classement possible (avec certificat médical)
	Nombre minimum	Nombre maximum	
Toutes catégories	5	6	1
Toutes les rencontres se déroulent en 3 contre 3 avec un ballon spécial 3x3			

13.3 FAUTES :

LES FAUTES D'EQUIPES SONT CUMULEES SUR L'ENSEMBLE DE LA RENCONTRE

- Jusqu'à la 6^{ème} faute incluse
 - Sur action de tir, l'arbitre accorde UN lancer franc en réparation de la faute commise.
 - Sur panier marqué, l'arbitre accorde le panier et un lancer franc supplémentaire en réparation de la faute commise.
- A la 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} faute d'équipe, toute faute défensive entraîne deux lancers francs
- A la 10^{ème} faute et plus, deux lancers francs + possession
- Une faute technique joueur ou antisportive ou disqualifiante, entraîne une réparation de 2 LF plus possession
- Toute faute disqualifiante avec rapport suspend le joueur pour la rencontre suivante.

14.5 REMPLACEMENTS

Pendant les deux premiers tiers-temps, les changements sont interdits, sauf en cas de blessure. Le joueur blessé est remplacé définitivement pour le match en cours, mais pourra rejouer lors des matchs suivants, sous la responsabilité de l'enseignant.

- Tous les joueurs doivent entrer en jeu dans les 2 premiers tiers temps.
- Les changements sont autorisés librement dans le troisième tiers temps, après avoir tapé dans la main de son partenaire

13.6 DECOMPTE DES POINTS DANS :

Attribution des points :

- Match gagné : 3 pts
- Match perdu : 1 pt
- Forfait ou pénalité : 0 point
- Face à une équipe pénalisée, la victoire est acquise automatiquement. Seuls les points marqués par l'équipe non pénalisée seront pris en compte pour le calcul de la différence de points (point average).

13.8.4 check ball

Le ballon sera donné par l'arbitre au défenseur pour effectuer le check ball

13.8.7 Coaching :

Pas de coaching pendant le temps de jeu. Seuls les joueurs inscrits sur la feuille de match sont autorisés à être présent sur le banc de touche.

BASKET – BALL 5X5

13.2 TEMPS DE JEU

Temps de jeu	BASKET temps décompté
Minimes	2x8'mn, pour un championnat de 10 à 12 équipes • prolongation 3', si nouvelle égalité 3', puis Panier en Or
	2x10'mn, pour un championnat de 8 à 9 équipes • prolongation 3', si nouvelle égalité 3', puis Panier en Or
	2x12'mn, pour un championnat de 6 équipes • prolongation 3', si nouvelle égalité 3', puis Panier en Or
Cadets/Juniors	2x8'mn, pour un championnat de 10 à 12 équipes • prolongation 3', si nouvelle égalité 3', puis Panier en Or
	2x10'mn, pour un championnat de 8 à 9 équipes • prolongation 3', si nouvelle égalité 3', puis Panier en Or
	2x12'mn, pour un championnat de 6 équipes • prolongation 3', si nouvelle égalité 3', puis Panier en Or
Cadettes/Juniors	2x8'mn, pour un championnat de 10 à 12 équipes • prolongation 3', si nouvelle égalité 3', puis Panier en Or
	2x10'mn, pour un championnat de 8 à 9 équipes • prolongation 3', si nouvelle égalité 3', puis Panier en Or
	2x12'mn, pour un championnat de 6 équipes • prolongation 3', si nouvelle égalité 3', puis Panier en Or

13.3 FAUTES :

- Fautes individuelles : 3 fautes en phase championnat et matches de classement
- Pénalités : toute faute disqualifiante avec rapport suspend le joueur pour la rencontre suivante.

FOOTBALL

ARTICLE 3 : LE CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL ET LE CHAMPIONNAT ELITE

Le championnat ELITE est ouvert à tous les établissements, et obligatoire à toutes sections sportives déclarées MEN ou fédérale

- Les élèves inscrits sur Usport lors du championnat ELITE, **AYANT** réalisé un podium (1^{er} /2nd/3^{ème}), ne peuvent pas s'engager en PROMO l'année suivante.

Pour le championnat PROMOTIONNEL, ne peuvent pas participer :

- Les élèves qui auront réalisé une 1^{ère} ou 2^{nde} place aux nationaux PROMOTIONNEL devront, pour prétendre à une qualification aux nationaux, s'inscrire en ELITE l'année suivante.
 - La liste des élèves concernées, par leurs résultats de l'année antérieure, est consultable sur le site national.
 - Un élève issu de cette liste, ayant participé à une ou plusieurs rencontres de comité ou de territoire, l'équipe sera disqualifiée pour le championnat national promotionnel.
- Les élèves inscrits dans une section sportive déclarées MEN ou fédérale,
- Les élèves bénéficiant d'horaires aménagés,
- Les élèves qui répondent aux conditions ci-dessus, et qui s'engagent en promo dans leur territoire ne pourront prétendre à une qualification aux championnats nationaux
- Une liste complémentaire des élèves inscrits en section ou horaires aménagées sera demandée au chef d'établissement

Cette restriction s'applique exclusivement l'année qui suit la réalisation de cette place.

6.2.2 Vérification de la qualification

Chaque équipe devra fournir avant la compétition, la qualification de son jeune officiel accompagnateur. Cette vérification de qualification est réalisée par un écrit et une mise en situation pratique lors du championnat national.

Elle se situe à 20 pts sur la grille de référence d'arbitrage et est délivrée par le responsable arbitrage ou le délégué sportif.

Point de vigilance : L'aptitude à arbitrer au centre et la restitution de la caution sont conditionnées par l'obtention d'une note d'au moins 10/20 à l'épreuve écrite

6.6 NIVEAU REQUIS

6.6.1 Elite

- Cadet Junior & Cadette Junior : **niveau ligue ou au moins 2 ans d'arbitrage FFF.**
- Minime : Tout niveau fédéral+ jeune ayant suivi une formation scolaire territoriale
- Trisports : Tout niveau fédéral + jeune ayant suivi une formation scolaire de quelque niveau que ce soit (départemental-régional ou national)

14.3.10 Remplacements :

- En Promotionnel & toutes les catégories Féminines :

Tous les joueurs doivent avoir participé à chaque rencontre.

Chaque joueur rentrant devra **jouer sans interruption au minimum 1/4 du temps de la rencontre.**

Le joueur sorti sur blessure ne peut plus participer **aux rencontres suivantes de la même ½ journée.**

L'organisateur doit mettre à disposition un référent pour gérer les remplacements, sur chaque terrain.

- En Elite :

Par période, 3 phases de changement maximum autorisées par équipe sur arrêt de jeu.

Exemple :

Phase 1 : 1 joueur sort 1 joueur entre en jeu

Phase 2 : 2 joueurs sortent 2 joueurs entrent en jeu

Phase 3 : 1 joueur sort 1 joueur entre en jeu

Les remplacements doivent être effectués avant les deux dernières minutes de chaque période. Le joueur remplacé peut revenir en jeu.

13.5 GESTION DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

1. Carton jaune avec exclusion temporaire de **4 minutes** (temps pris par l'arbitre assistant) **pour les catégories MF et MG**
2. Carton jaune avec exclusion temporaire de **5 minutes** (temps pris par l'arbitre assistant) pour les catégories **CJF et CJG.**
3. Carton rouge avec expulsion définitive.

Un joueur exclu ne peut être remplacé durant le temps de son exclusion.

ARTICLE 14 : ORGANISATION DE LA PHASE FINALE

14.1 DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT NATIONAL

Ce championnat rassemble de 6 à 12 équipes selon le nombre de territoires ayant engagés des équipes. Les lettres attribuées par tirage au sort intégral déterminent l'ordre des matchs et la constitution des poules. **Point de vigilance, répartir les équipes d'un même territoire dans des poules différentes.**

Déroulement identique pour un championnat Elite ou Promo

FUTSAL

ARTICLE 3 : LE CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL ET LE CHAMPIONNAT ELITE

Le championnat ELITE est ouvert à tous les établissements, et obligatoire à toutes sections sportives déclarées MEN ou fédérale

- Les élèves inscrits sur Usport lors du championnat ELITE, **AYANT** réalisé un podium (1^{er} /2nd/3^{ème}), ne peuvent pas s'engager en PROMO l'année suivante.

Pour le championnat PROMOTIONNEL, ne peuvent pas participer :

- Les élèves qui auront réalisé une 1^{ère} ou 2^{nde} place aux nationaux PROMOTIONNEL devront, pour prétendre à une qualification aux nationaux, s'inscrire en ELITE l'année suivante.
 - La liste des élèves concernées, par leurs résultats de l'année antérieure, est consultable sur le site national.
 - Un élève issu de cette liste, ayant participé à une ou plusieurs rencontres de comité ou de territoire, l'équipe sera disqualifiée pour le championnat national promotionnel.
- Les élèves inscrits dans une section sportive déclarées MEN ou fédérale,
- Les élèves bénéficiant d'horaires aménagés,
- Les élèves qui répondent aux conditions ci-dessus, et qui s'engagent en promo dans leur territoire ne pourront prétendre à une qualification aux championnats nationaux
- Une liste complémentaire des élèves inscrits en section ou horaires aménagées sera demandée au chef d'établissement

Cette restriction s'applique exclusivement l'année qui suit la réalisation de cette place.

6.4 CHAMPIONNAT ELITE ET PROMOTIONNEL ou UNIQUE

Pour toutes les catégories, le jeune officiel a un rôle exclusif : il se consacre entièrement à sa fonction d'arbitre et ne participe pas en tant que joueur.

La composition d'une équipe est la suivante :

- **L'effectif total de la délégation** (joueurs + jeune officiel) doit comprendre entre **8 et 11 membres**.
- Parmi eux, **le jeune officiel est obligatoire et compte comme 1 membre**.
- **Les joueurs** doivent donc être entre **7 et 10**.

6.5 CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL ou UNIQUE

Pour toutes les catégories, le jeune officiel lorsqu'il officie est, autant que faire se peut, **encadré par l'enseignant de l'équipe à laquelle il appartient**. Cet enseignant peut en cas de nécessité demander un temps mort arbitre et intervenir lors des arrêts de jeu. (Importance du suivi pédagogique)

13.1.6 : Temps de jeu

Temps de jeu	FUTSAL temps décompté uniquement durant les 2 dernières minutes de la rencontre
Minimes	1x18 minutes (temps décompté les 2 dernières minutes)
Cadets	1x20 minutes (temps décompté les 2 dernières minutes)

13.1.7 : Pénalty pour fautes cumulées (ELITE)

- A partir de la **5^{ème}** si on joue **18 minutes**, pénalty à 7m pour les minimes
- A partir de la **6^{ème}** si on joue **20 minutes**, pénalty à 9m pour les cadets et juniors).

13.1.8 : En cas d'égalité à la fin d'une rencontre devant désigné un vainqueur

- On procède à l'épreuve des tirs au but : **3 tireurs désignés par équipe inscrits sur la feuille de match. En cas d'égalité jusqu'au nombre de 7. Puis le choix du tireur sera désigné par l'enseignant, un joueur pourra tirer une seconde fois** : sera déclarée vainqueur l'équipe qui, à nombre égal de tirs, aura pris l'avantage
- Pour la finale 1-2, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, on fera jouer 1 prolongation de 3 minutes en temps décompté. Si l'égalité subsiste, on jouera une seconde prolongation de 3 minutes en temps décompté. Si au terme de cette seconde prolongation, les équipes ne sont pas parvenues à se départager, on procèdera à l'épreuve des tirs au but : **3 tireurs désignés par équipe inscrits sur la feuille de match. En cas d'égalité jusqu'au nombre de 7. Puis le choix du tireur sera désigné par l'enseignant, un joueur pourra tirer une seconde fois** : sera déclarée vainqueur l'équipe qui, à nombre égal de tirs, aura pris l'avantage.

13.1.10.9 : Cumul des fautes :

Toute faute sanctionnée par un coup franc direct est cumulée. Dès qu'une équipe aura cumulé **4 fautes au cours d'une rencontre**, il ne sera plus accordé que des coups de pied de réparation à partir de la faute suivante (voir tableau ci-dessous), à 7 ou 9 mètres, sans mur ou à l'endroit de la faute si celui-ci est plus favorable.

13.2.8 : En cas d'égalité à l'issue des phases finale :(PROMO)

- On procède à l'épreuve des tirs au but : **3 tireurs désignés par équipe inscrits sur la feuille de match. En cas d'égalité jusqu'au nombre de 7. Puis le choix du tireur sera désigné par l'enseignant, un joueur pourra tirer une seconde fois** : sera déclarée vainqueur l'équipe qui, à nombre égal de tirs, aura pris l'avantage
- Pour la finale 1-2, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, on fera jouer 1 prolongation de 3 minutes en temps décompté. Si l'égalité subsiste, on jouera une seconde prolongation de 3 minutes en temps décompté. Si au terme de cette seconde prolongation, les équipes ne sont pas parvenues à se départager, on procèdera à l'épreuve des tirs au but : **3 tireurs désignés par équipe inscrits sur la feuille de match. En cas d'égalité jusqu'au nombre de 7. Puis le choix du tireur sera désigné par l'enseignant, un joueur pourra tirer une seconde fois** : sera déclarée vainqueur l'équipe qui, à nombre égal de tirs, aura pris l'avantage.

13-2.9.6 : Le tacle :

Le tacle est interdit, il est sanctionné par un coup franc direct, et le joueur fautif reçoit **un carton jaune**.

13-2.9.9 : Cumul des fautes :

Toute faute sanctionnée par un coup franc direct est cumulée. Dès qu'une équipe aura cumulé **4 fautes au cours d'une rencontre**, il ne sera plus accordé que des coups de pied de réparation à partir de la faute suivante à 7 ou 9 mètres, sans mur ou à l'endroit de la faute si celui-ci est plus favorable.

13-2.9.12 : Dégagement de but :

Dans les 4 secondes, à la main, par le gardien de but. **Dans son ½ terrain, le gardien de but a 4 secondes pour libérer le ballon. Si il dépasse le milieu de terrain, il devient joueur de champ.**

ARTICLE 14 : ORGANISATION DE LA PHASE FINALE

14.1. DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT

- 1^{er} temps : championnat **en phase de poule**
- 2nd temps : finales en temps **tableau**

HAND - BALL

Les championnats nationaux de sports collectifs sont organisés par catégorie d'âge et par filière Promo ou Elite ou Unique - pour le Hand-Ball ils sont répertoriés dans le tableau suivant.

	MF		MG		CJF		CJG	
Hand-Ball	PROMO	ELITE	PROMO	ELITE	PROMO	ELITE	PROMO	ELITE

ARTICLE 2 : LES CATEGORIES D'AGE

Les catégories d'âge sont celles définies dans les règlements généraux UGSEL

Les féminines sont autorisées à intégrer des équipes masculines dans les catégories minimales Promo sans toutefois pouvoir participer dans la catégorie supérieure.

2.1.2 Intégration des Séniors

Les joueurs séniors ainsi que les Juniors 2 et 3 ne peuvent plus participer aux championnats nationaux sauf en qualité de jeune officiel.

ARTICLE 3 : LE CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL ET LE CHAMPIONNAT ELITE

Le championnat ELITE est ouvert à tous les établissements, et obligatoire à toutes sections sportives déclarées MEN ou fédérale

- Les élèves inscrits sur Usport lors du championnat ELITE, AYANT réalisé un podium (1^{er} /2nd/3^{ème}), ne peuvent pas s'engager en PROMO l'année suivante.

Pour le championnat PROMOTIONNEL, ne peuvent pas participer :

- Les élèves qui auront réalisé une 1^{ère} ou 2^{nde} place aux nationaux PROMOTIONNEL devront, pour prétendre à une qualification aux nationaux, s'inscrire en ELITE l'année suivante.
 - La liste des élèves concernées, par leurs résultats de l'année antérieure, est consultable sur le site national.
 - Un élève issu de cette liste, ayant participé à une ou plusieurs rencontres de comité ou de territoire, l'équipe sera disqualifiée pour le championnat national promotionnel.
- Les élèves inscrits dans une section sportive déclarée MEN ou fédérale,
- Les élèves bénéficiant d'horaires aménagés,
- Les élèves qui répondent aux conditions ci-dessus, et qui s'engagent en promo dans leur territoire ne pourront prétendre à une qualification aux championnats nationaux
- Une liste complémentaire des élèves inscrits en section ou horaires aménagés sera demandée au chef d'établissement

Cette restriction s'applique exclusivement l'année qui suit la réalisation de cette place.

Attention, dans une logique de redynamiser la filière féminine, cela n'est plus une obligation pour les Minimes Filles et les Cadettes Juniors Filles. L'enseignant d'EPS prend alors la responsabilité d'engager son équipe en ELITE ou en PROMO

ARTICLE 13 : REGLES SPECIFIQUES CHAMPIONNAT ELITE

13.1 NOMBRE DE JOUEURS :

Phases finales UGSEL nationale

Nombre minimum de joueurs pour commencer un match	Nombre de joueurs présents en phase finale nationale pour débiter la compétition	
	Nombre minimum	Nombre maximum
6	9	12

13.2 TEMPS DE JEU

	Temps complet	Temps réduit	
	1 match par jour	2 ou 3 matchs / jour	4 matchs et + / jour
MF/MG	2 x 20 min Temps de pause 8'	2 x 12 min Temps de pause 5'	2 x 10 min Temps de pause 5'
CJF	2 x 25 min Temps de pause 10'	2 x 15 min Temps de pause 5'	2 x 12 min Temps de pause 5'
CJG	2 x 25 min Temps de pause 10'	2 x 15 min Temps de pause 5'	2 x 12 min Temps de pause 5'

Avec un temps mort par équipe et par mi-temps de 1 minute.

13.4 Egalités à la fin des rencontres de classement :

1. Avant de procéder aux jets de 7 mètres, chaque équipe dispose d'un délai raisonnable pour désigner à l'arbitre 5 joueurs habilités à tirer. Ces joueurs tireront en alternance avec ceux de l'équipe adverse (joueur A contre joueur B, et ainsi de suite jusqu'au 5ème joueur).

Seuls les joueurs inscrits sur la feuille de match, qui ne sont pas disqualifiés ou temporairement exclus au moment du coup de sifflet final, peuvent participer, ainsi que les gardiens de but. Les gardiens peuvent être choisis et remplacés librement, de même que les joueurs blessés.

Les arbitres décident du ballon, du but, et procèdent au tirage au sort pour déterminer l'équipe qui commencera.

2. En cas d'égalité après les 5 tirs de chaque équipe lors du premier tour, les **joueurs n'ayant pas encore tirés (gardien inclus)** poursuivent la séance de jets de 7 mètres jusqu'à ce qu'une équipe prenne l'avantage. Elle est alors déclarée vainqueur. Après la tentative des joueurs de l'ensemble de l'équipe, un joueur peut se présenter pour un nouveau 7 mètres, sans pour autant respecter l'ordre de la 1ère série. Cette logique perdure jusqu'à ce qu'une équipe soit déclarée vainqueur.

13.6.2 Disqualification sans rapport de l'arbitre

Une disqualification sans rapport élimine le joueur ou la joueuse pour la fin de la rencontre. L'équipe est réduite d'un joueur pendant **2 minutes**. La commission disciplinaire se réunit pour, si nécessaire, à la

demande du délégué sportif, et décider d'une suspension d'un ou plusieurs matches pour la suite du tournoi.

14.2 TEMPS DE JEU

Temps de jeu	Matches de poule	
	6 à 8 équipes	9 à 12 équipes
Minimes F/G	3 x 6 min	3 x 5 min
Cadets/Juniors	3 x 7 min	3 x 5 min
Cadettes/Juniors	3 x 7 min	3 x 5 min
Entre chaque période, pause de 2 minutes. Pas de temps mort sur les temps de jeu.		

14.4 EGALITES A LA FIN DES RENCONTRES DE CLASSEMENT

1. Avant de procéder aux jets de 7 mètres, chaque équipe dispose d'un délai raisonnable pour désigner à l'arbitre 5 joueurs habilités à tirer. Ces joueurs tireront en alternance avec ceux de l'équipe adverse (joueur A contre joueur B, et ainsi de suite jusqu'au 5ème joueur).

Seuls les joueurs inscrits sur la feuille de match, qui ne sont pas disqualifiés ou temporairement exclus au moment du coup de sifflet final, peuvent participer, ainsi que les gardiens de but. Les gardiens peuvent être choisis et remplacés librement, de même que les joueurs blessés.

Les arbitres décident du ballon, du but, et procèdent au tirage au sort pour déterminer l'équipe qui commencera.

2. En cas d'égalité après les 5 tirs de chaque équipe lors du premier tour, les **joueurs n'ayant pas encore tirés (gardien inclus) poursuivent la séance de jets de 7 mètres jusqu'à ce qu'une équipe prenne l'avantage. Elle est alors déclarée vainqueur. Après la tentative des joueurs de l'ensemble de l'équipe, un joueur peut se présenter pour un nouveau 7 mètres, sans pour autant respecter l'ordre de la 1ère série. Cette logique perdure jusqu'à ce qu'une équipe soit déclarée vainqueur.**

15.3 : 8 EQUIPES QUALIFIEES

Championnat : 2 poules de 4 équipes, toutes les équipes se rencontrent (M1 à M6)

- S'il y a 2 équipes d'un même territoire, elles doivent être séparées dans les 2 poules.
- S'il y a 3 équipes d'un même territoire, le 1er et le 3ème de ce même territoire dans une poule, le 2ème dans l'autre poule.
- 1/4 de finale :
 - Q1 : 1^{er} poule A – 4^{ème} poule B
 - Q2 : 3^{ème} poule A – 2^{ème} poule B
 - Q3 : 2^{ème} poule A – 3^{ème} poule B
 - Q4 : 4^{ème} poule A – 1^{er} poule B
- Puis matchs de classement places 5 à 8 et 1/2 finale et Finales.

RUGBY

ARTICLE 1 : LES CHAMPIONNATS

Les championnats nationaux de sports collectifs sont organisés par catégorie d'âge et par filière – Promo ou Elite ou Unique - pour le RUGBY 7 ils sont répertoriés dans le tableau suivant.

	MF	MG	MG	CJF	CG	JG	CJG
Rugby 7	UNIQUE	PROMO	ELITE	UNIQUE	PROMO	PROMO	ELITE

ARTICLE 2 : LES CATEGORIES D'AGE

Les catégories d'âge sont celles définies dans les règlements généraux UGSEL, pour les catégories, avec ses particuliers en rugby à 7 :

- Minime fille & garçon (né-e en 2012-2011)
- Cadette junior fille : CJF (né-e en 2010 -2009-2008-2007)
- Cadet PROMO :(né en 2010 -2009)
- Juniors PROMO : :(né en 2009 - 2008 -2007)
- Cadet junior ELITE : :(nés en : 2010 -2009- 2008) en précisant que le nombre de joueurs nés en 2009 et 20210 doit être au minimum de 9 et le nombre de joueurs nés dans ces deux années âges, 2007 doit être au maximum de 3.

2.1.3 Sur-classement

Les licenciés d'une catégorie d'âge inférieure, d'une année seulement, sont admis à participer aux épreuves de la catégorie immédiatement supérieure si le médecin reconnaît cette aptitude exceptionnelle. Ref article 8 des Renseignements Généraux (RG) UGSEL

Dans ce cas, le joueur devra présenter, avant l'épreuve, avec sa licence, le certificat de sur-classement précisant le sport autorisé, pour être admis à participer. Ce certificat doit comporter la mention « surclassement ».

2.1.5 Limite du nombre de surclassés

Le sur-classement est autorisé dans les limites : 2 pour toutes les catégories sauf pour les catégories Cadet-Junior ELITE (CG1, CG2, JG1,) et Cadettes Juniors filles, Junior Promo, dans lesquelles aucun sur-classement n'est autorisé

2.1.6 Certificat médical

Le certificat médical est obligatoire pour tous les joueurs, quelle que soit la catégorie. Il doit être réalisé au cours de l'année scolaire afin d'être valide et indiquer la non-contre-indication à la pratique du rugby

ARTICLE 3 : LE CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL ET LE CHAMPIONNAT ELITE

Le championnat ELITE est ouvert à tous les établissements, et obligatoire à toutes sections sportives déclarées MEN ou fédérale

- Les élèves inscrits sur Usport lors du championnat ELITE, AYANT réalisé un podium (1^{er} /2nd/3^{ème}), ne peuvent pas s'engager en PROMO l'année suivante.

Pour le championnat PROMOTIONNEL, ne peuvent pas participer :

- Les élèves qui auront réalisé une 1^{ère} ou 2^{nde} place aux nationaux PROMOTIONNEL devront, pour prétendre à une qualification aux nationaux, s'inscrire en ELITE l'année suivante.
 - La liste des élèves concernées, par leurs résultats de l'année antérieure, est consultable sur le site national.
 - Un élève issu de cette liste, ayant participé à une ou plusieurs rencontres de comité ou de territoire, l'équipe sera disqualifiée pour le championnat national promotionnel.
- Les élèves inscrits dans une section sportive déclarées MEN ou fédérale,
- Les élèves bénéficiant d'horaires aménagés,
- Les élèves qui répondent aux conditions ci-dessus, et qui s'engagent en promo dans leur territoire ne pourront prétendre à une qualification aux championnats nationaux
- Une liste complémentaire des élèves inscrits en section ou horaires aménagées sera demandée au chef d'établissement

Cette restriction s'applique exclusivement l'année qui suit la réalisation de cette place.

6.1 DEFINITION DU JEUNE OFFICIEL

Est considéré comme Jeune Officiel, un élève scolarisé ou un jeune âgé de moins de 21 ans qui présente les qualifications requises (UGSEL ou fédéral).

Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national, doit présenter un jeune officiel dans toutes les catégories dans tous les sports.

Sa compétence devra être certifiée et validée au niveau UGSEL (territorial, ou national ou par un diplôme fédéral).

Il appartiendra à l'AS, le comité ou le territoire de l'équipe qualifiée.

Le jeune officiel est à disposition de l'organisateur, il peut arbitrer, en fonction de ses compétences, des matchs de la filière élite ou promotionnel. Il doit être présent 20 minutes avant l'heure du match pour lequel il est désigné.

Les matchs sont arbitrés par des Jeunes Officiels (JO) uniquement. Il est conseillé d'attribuer un référent sur chaque terrain qui pourra accompagner les arbitres pendant chaque match. Au cours du match, le ou les jeunes officiels peuvent demander un arrêt du temps et faire appel à ce référent en cas de besoin (sur le schéma d'un arbitrage vidéo mais avec un conseiller qui aide les jeunes).

13.1 NOMBRE DE JOUEURS

Phases finales UGSEL nationale

	Nombre de joueurs présents en phase finale nationale pour débiter la compétition		Nombre minimum de joueurs pour commencer un match	Nombre de sur-classement possible (avec certificat médical) Attention : aucun dans les catégories Junior promo Cadet junior Elite Cadette junior fille
	Nombre minimum	Nombre maximum		
Rugby toutes catégories sauf CJG ELITE	9	12	6	2
CJG ELITE	9	12	Le nombre de joueurs nés en, 2008 doit être au maximum de 3.	

13.2 TERRAIN

En **cadets/juniors ELITE**, la dimension du terrain est identique à un terrain officiel de match de 94 m x 68 m (au minimum)

- Profondeur des en-buts : 05 mètres minimum

En minimes, cadets et Cadettes/Juniors, la dimension est un **demi-terrain** de 56 x 40m (le plus large possible)

13.1.1 Elite masculin

Temps de jeu	6 à 12 équipes	Temps de jeu par jour
Toutes Catégories en Elite	2 x 7 minutes avec 2 min de pause Phase finale: 2 x 7 min avec 1 temps mort par mi-temps	JOUR 1 : 60 minutes max (soit 4 matchs) JOUR 2 : 30 minutes max (soit 2 matchs)

VOLLEY BALL

2.1.1 Participation d'un joueur

Un joueur ne peut participer à deux rencontres de sports différents ou de catégories différentes lors d'un même championnat.

En cas d'infraction, les deux rencontres auxquelles le joueur aura participé seront perdues pour les équipes fautives.

Un joueur inscrit sur la feuille d'engagement et validé lors de la vérification des licences en début de championnat peut participer à une rencontre **dès lors que ce** joueur est présent sur le banc et en tenue au moment du tirage au sort **(et/ou de signature de la feuille de marque par les capitaines avant le passage au filet)**. Le nombre minimum de joueurs doit être présent pour démarrer le championnat.

ARTICLE 7 : TENUE VESTIMENTAIRE DE COMPETITION

Pour toutes les compétitions nationales, organisées par l'UGSEL, la tenue générale des élèves doit être en conformité avec les règlements des fédérations du sport concerné.

- Les élèves d'un même établissement doivent revêtir un maillot identique aux couleurs de l'établissement.
- Le short réglementaire est aussi obligatoire et de couleur identique pour toute une équipe.
- Les maillots doivent être **IMPERATIVEMENT** numérotés devant et derrière pour le volley-ball. La numérotation devant permet au Jeune Officiel de visualiser plus aisément une faute de rotation ou de position.
- Chaque équipe devra se munir de deux jeux de maillots de couleurs différentes.

ARTICLE 14 : TENUE VESTIMENTAIRE DE COMPETITION

14.1 DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT

Description de la compétition et ordre des matchs dans ce document Tableau pour chaque compétition dans les pages suivantes			
Format compétition	13 équipes	12 équipes Si Off jour 1	12 équipes avec matchs jour 1
Description	Une poule de 4 (poule A – matchs nommés A1 à A4 ; formule brésilienne) et 3 poules de 3 (B1 à B3 – C1 à C3 – D1 à D3). Toutes les équipes disputent deux matchs. Classement > Puis tableau à élimination (matchs nommés 1 à 26) pour l'ensemble des équipes. Toutes les équipes disputent 5 ou 6 matchs	4 poules (A-B-C-D) de 3 équipes (matchs nommés A1 à A3...) Classement > intégration au tableau à élimination directe (matchs notés 1 à 20) Toutes les équipes disputent 5 ou 6 matchs. Pas de rencontres le jour de l'accueil	3 poules (A-B-C) de 4 équipes (matchs nommés A1 à A4...) Formule brésilienne Classement > intégration au tableau à élimination directe (matchs notés 1 à 20) Toutes les équipes disputent 5 ou 6 matchs. Rencontres le jour de l'accueil
Configuration mini	3 terrains (avec deux séries de matchs le premier jour – ci-dessous) ou 4 terrains.	3 terrains	

Jour 1 Indication n° match	A1-B1-C1 A2-D1-C2	Pas de matchs	A1 - B1 - C1 A2 - B2 - C2
Jour 2 matin	B2-D2-C3 A3-A4-B3 D3-1 2-3-4	A1 - B1 - C1 D1 - A2 - B2 C2 - D2 - A3 B3 - C3 - D3	A3 - B3 - C3 A4 - B4 - C4 1-2-3
Jour 2 Après-midi	5-6-7 8-9-10 11-12-13 14-15-16	1-2-3 4-5-6 7-8-9 10-11-12	4-5-6 7-8-9 10-11-12
Jour 3 matin	17-18-20 19-21-23 22-24-25 26	13-14-15 16-17-18 19-20	13-14-15 16-17-18 19-20

EXTRAIT DU REGLEMENT SC 2025-2026

TRISPORT MINIMES

2.1. REGLES DE QUALIFICATION DES JOUEURS

2.1.1. Participation d'un joueur

Le non-respect des nombres minimum et maximum de joueurs par équipe, ainsi que du nombre maximum de sur-classement en début de tournoi national entraîne automatiquement match perdu par pénalité (0 POINT) pour l'équipe concernée, jusqu'à la mise en conformité au règlement.

2.1.2 Sur classement

Les licenciés d'une catégorie d'âge inférieure, d'une année seulement, sont admis à participer aux épreuves de la catégorie immédiatement supérieure si le médecin reconnaît cette aptitude exceptionnelle. Ref article 8 des Renseignements Généraux (RG) UGSEL

Dans ce cas, le joueur devra présenter, avant l'épreuve, avec sa licence, le certificat de sur-classement pour être admis à participer.

2.1.3 Double sur-classement

Non autorisé en trisports

5.1 : PAR SPORT, CATEGORIE ET SEXE

L'équipe classée première ou une des équipes suivantes de chaque territoire est qualifiée pour les finales nationales.

Si un ou des territoires ne présentent pas d'équipe, un nombre d'équipes équivalent seront repêchés pour participer aux finales nationales

6.3. CHAMPIONNAT TRISPORTS

Le jeune officiel se consacre uniquement à sa fonction d'arbitre.

L'enseignant référent est invité aux débriefings, fait avec le responsable des jeunes officiels, à la fin de chaque rencontre.

ARTICLE 12 : BASKET-BALL 3X3

12.2 FAUTES :

- Sur panier marqué, l'arbitre accorde le panier et un lancer franc en réparation de la faute. Sur panier marqué, l'arbitre accorde le panier et un lancer franc en réparation de la faute commise.
- Sur action de tir, l'arbitre accorde 1 lancer franc en réparation de la faute commise.
- Pour un 1/3 temps : la 4^{ème} faute d'équipe, entraîne un lancer franc.
- A chaque début de 1/3 temps les fautes d'équipes sont remises à zéro.
- Une faute technique joueur ou antisportive ou disqualifiante, entraîne une réparation de 2 LF plus possession

12.3 REMPLACEMENTS :

Aucun changement possible, pendant les trois périodes, sauf en cas de blessure.

- Tous les joueurs doivent entrer en jeu au moins un tiers temps.

12.5.3 validité d'une attaque

- Sur panier encaissé la remise en jeu se fait dans la zone de non charge par une passe ou en sortant en dribble de la ligne des 6,25m.

ARTICLE 13 : VOLLEY-BALL

14.3 MATERIEL :

- 2 terrains de 7m x 14m
- Hauteur du filet : 2,10 m en filles et garçons

ARTICLE 19 : NOMBRE DES JOUEURS

Seuls les joueurs inscrits sur la feuille d'engagement via USPORT, validée par le délégué CTN, peuvent prendre part à une rencontre.

1. Lors du tournoi national, un établissement déplace obligatoirement 9 ou 10 joueurs maximum, tous inscrits sur la feuille de match.
2. S'il ne se présente au championnat qu'à 8 joueurs, il y participera mais aura match perdu à chaque rencontre
3. Le responsable d'équipe peut décider de jouer la rencontre à 8 ou 9 ou à 10 joueurs.
4. Sur blessure d'un joueur :
 - Si choix à 8 : je poursuis en infériorité numérique sur un 1/3 temps dans les sports qui restent à jouer
 - Si choix à 9 : le 10e remplace et continue son contrat.
 - Si choix à 10 : l'équipe termine la rencontre à 9.

EXTRAIT DU REGLEMENT SC 2025-2026

TRISPORT BENJAMINS-INES

2.1. REGLES DE QUALIFICATION DES JOUEURS

2.1.1. Participation d'un joueur

Le non-respect des nombres minimum et maximum de joueurs par équipe, ainsi que du nombre maximum de sur-classement en début de tournoi national entraîne automatiquement match perdu par pénalité (0 POINT) pour l'équipe concernée, jusqu'à la mise en conformité au règlement.

2.1.2 Sur classement

Les licenciés d'une catégorie d'âge inférieure, d'une année seulement, sont admis à participer aux épreuves de la catégorie immédiatement supérieure si le médecin reconnaît cette aptitude exceptionnelle. Ref article 8 des Renseignements Généraux (RG) UGSEL

Dans ce cas, le joueur devra présenter, avant l'épreuve, avec sa licence, le certificat de sur-classement pour être admis à participer.

2.1.3 Double sur-classement

Non autorisé en trisports

5.1 : PAR SPORT, CATEGORIE ET SEXE

L'équipe classée première ou une des équipes suivantes de chaque territoire est qualifiée pour les finales nationales.

Si un ou des territoires ne présentent pas d'équipe, un nombre d'équipes équivalent seront repêchés pour participer aux finales nationales

ARTICLE 15 : VOLLEY-BALL

15.3 MATERIEL : 2 TERRAINS DE 7M X 14M:

- Hauteur du filet : 2m en filles **et** garçons
- Ligne des 3m, parallèle au filet délimitant une zone interdisant au joueur arrière (le serveur) l'attaque au-dessus du filet.
- Pas de feuille de placement.
- Panneau d'affichage sur chaque terrain, pour le décompte des points. Si possible, panneau central d'affichage pour le cumul des points des deux terrains.
- Mires conseillées mais pas obligatoires
- L'organisateur prévoit le même type de ballon sur chaque terrain

ARTICLE 21 : NOMBRE DES JOUEURS

Seuls les joueurs inscrits sur la feuille d'engagement via USPORT, validée par le délégué CTN, peuvent prendre part à une rencontre.

1. Lors du tournoi national, un établissement déplace obligatoirement 11 ou 12 joueurs maximum, tous inscrits sur la feuille de match.
2. S'il ne se présente au championnat qu'à 10 joueurs ou moins, il y participera mais aura match perdu à chaque rencontre
3. Le responsable d'équipe peut décider de jouer la rencontre à 10 ou 11 ou à 12 joueurs.
4. Sur blessure d'un joueur :
 - Si choix à 10 : le 11e ou le 12e le remplace et continue son contrat.
 - Si choix à 11 : le 12e remplace et continue son contrat.
 - Si choix à 12 : l'équipe termine la rencontre à 11.